

Questions orales

L'OFFRE D'IMMUNITÉ CONTRE TOUTE ACCUSATION

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Madame le Président, le gouvernement voudrait nous faire croire que toute conspiration cesse à partir du moment où les hommes politiques entrent en jeu. Je voudrais poser une question au ministre de la Justice. Le gouvernement a-t-il offert l'immunité contre toute accusation à certaines personnes qui accepteraient de témoigner au nom du gouvernement et, dans l'affirmative, à qui?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social): Madame le Président, j'ai accepté d'intenter des poursuites contre les personnes et les compagnies tel que l'a recommandé M. Brown à deux reprises, et M. Bertrand à une reprise, et jamais je n'ai parlé à un témoin ou à une personne en cause dans ce dossier. J'ai reçu les recommandations de M. Bertrand. Je les ai acceptées et j'ai intenté des procédures devant les tribunaux. Je n'ai discuté de témoignages avec aucune personne à la Chambre ou ailleurs.

[Traduction]

L'INVOCATION DU PRINCIPE DU PRIVILÈGE DE LA COURONNE
POUR REFUSER DE REMETTRE DES DOCUMENTS

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Madame le Président, le ministre pourrait-il répondre à ma question. Le gouvernement a-t-il offert l'immunité contre toute accusation à certaines personnes qui accepteraient de témoigner et, dans l'affirmative, à qui?

Deuxièmement, pour veiller à ce que les procès soient à l'abri de toute ingérence du gouvernement, le gouvernement donnera-t-il à la Chambre l'assurance qu'en aucun cas il n'invoquera le principe du privilège de la Couronne pour refuser de remettre certains documents aux tribunaux ou empêcher certaines personnes de témoigner?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social): Madame le Président, j'ai dit à maintes reprises à la Chambre que d'après une décision de la division d'appel de la Cour fédérale, la décision du cabinet de ne pas mettre de documents à la disposition de tribunaux étrangers n'est pas valable pour les tribunaux canadiens; c'est clair. Pour le moment, aucun tribunal ne m'a réclamé de documents. Quand cela arrivera, j'agirai comme je l'ai dit à la Chambre.

Quant à la première question, j'ai répondu que nous n'avions fait de marché avec personne, à ma connaissance. Je n'ai fait de marché avec personne. J'ai décidé d'accepter toutes les recommandations de M. Bertrand qui faisait figure de héros aux yeux des députés d'en face il y a un mois, mais depuis que je respecte le jugement de M. Bertrand, les députés d'en face ont changé d'avis à son sujet.

* * *

L'ÉCONOMIE

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE DE TAUX
D'INTÉRÊT

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Madame le Président, aujourd'hui, ma question s'adresse au ministre d'État (Finances). Ce n'est pas de gaieté de cœur que je lui inflige une autre question relative aux taux d'intérêts, mais le Conference Board a prédit aujourd'hui qu'ils resteraient élevés au

moins jusqu'au dernier trimestre de 1982. Étant donné qu'on reconnaît partout que cette politique monétaire n'a eu pour tout effet que de faire monter les prix des aliments et des maisons et d'accroître le nombre des faillites, le ministre peut-il affirmer que le Conference Board s'est trompé et que le gouvernement n'a pas pour politique de laisser les pensionnés crever de faim, d'acculer les entreprises à la faillite ni de jeter à la rue les Canadiens à revenus faibles ou moyens?

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre d'État (Finances)): Madame le président, le député confond les causes et les effets. Il faut se rappeler que si l'on a des taux d'intérêt élevés, c'est parce qu'on est dans une situation où les attentes et les taux d'inflation sont également très élevés.

Le ministre des Finances avait bien indiqué dans son budget qu'il procédait graduellement en effectuant la réduction des attentes d'inflation et des taux d'inflation. Tant et aussi longtemps qu'on n'aura pas réussi à mater ces attentes et à réduire les taux effectifs d'inflation, il est bien évident qu'on connaîtra des tendances à des taux d'intérêt plus élevés.

Cependant, cette réduction des attentes d'inflation ne peut se faire que dans un contexte de concertation et je suis assuré que la compréhension de la situation économique lui permettra d'accorder son appui aux mesures mises de l'avant par le ministre des Finances.

[Traduction]

LE TEMPS QUE DURERA LA POLITIQUE

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Madame le Président, le premier problème réside dans l'interprétation du ministre. Ce sont les taux d'intérêt élevés qui entraînent la hausse du taux d'inflation. L'autre problème est le discours du trône dans lequel le gouvernement a promis de protéger de la hausse des taux d'intérêt les Canadiens qui en auraient le plus besoin. Le troisième problème réside dans le fait que le ministre de l'Industrie et du Commerce, là-bas, au fond, n'a pas tenu ses promesses.

Ces politiques seront encore en vigueur pendant trois ans si elles doivent être maintenues jusqu'à la fin de 1984. Combien de temps le ministre croit-il que les Canadiens vont se soumettre à ces politiques monétaires répressives? Combien de temps faudra-t-il aux gens de Vancouver et de Toronto, selon le ministre, pour descendre dans la rue et protester contre cette démeure?

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre d'État (Finances)): Madame le Président, le député s'est référé dans son préambule aux Canadiens qui en ont le plus besoin et à l'insensibilité du gouvernement envers ces Canadiens. Je crois qu'il oublie de regarder ce qui s'est passé pendant la dernière année eu égard justement à ces Canadiens qui en ont le plus besoin. Je veux seulement lui rappeler le maintien, par exemple, de l'indexation des tables d'impôt, le maintien de l'indexation de toutes les mesures sociales que nous connaissons, l'augmentation du supplément de revenu garanti, et je pourrais continuer. Cela démontre que le gouvernement se préoccupe des Canadiens qui en ont le plus besoin et que des mesures sont en place pour les soulager dans la période économique difficile que nous traversons. Pour ce qui est de sa question proprement dite, les Canadiens, eux, se rendent compte que c'est à moyen et à long